

Transporteur nous avons créé une gamme complète d'assurance et de services pour vous. Vous trouverez dans la liste ci-dessous un ensemble de formules et d'option répondant à toutes vos problématiques.

TRANSPACK | Formule complète

L'assurance du ou des véhicules de l'entreprise

Les garanties essentielles :

- responsabilité civile circulation et fonctionnement
- les dommages subis par le véhicule: dommages par accident, actes de vandalisme, vol, incendie, dommages électriques, bris de glace
- la protection des droits de l'assuré: défense, recours

Les garanties optionnelles

- protection du conducteur: garantie corporelle du conducteur
- protection du véhicule: matériel, agencements professionnels et peintures publicitaires, accessoires et contenu privé du véhicule
- l'assistance: assistance aux personnes, dépannage, levage, remorquage, assistance aux véhicules légers, assistance panne 0 km des véhicules légers
- la protection des activités de l'assuré: immobilisation des véhicules, pertes financières, valeur majorée du véhicule, marchandises transportées pour propre compte

Les plus

- responsabilité fonctionnement incluse dans la RC Circulation
- garantie Incendie incluant les dommages électriques
- protection du patrimoine sur un plan financier et technique
- garantie disponibilité de l'outil de travail
- adaptation des tarifs
- assurance à la carte (par véhicule)
- mode de gestion prenant en compte les réalités de l'entreprise

En option

- garantie panne mécanique
- optiroad

L'assurance des marchandises transportées et de la responsabilité de l'entreprise de transport

L'assurance marchandises transportées et responsabilité du transporteur préserve la relation commerciale du transporteur avec ses clients dans le cadre de sa RC Contractuelle à l'égard des marchandises et le prémunit contre les conséquences de sa responsabilité vis-à-vis des tiers et de ses préposés

Principales garanties assurées

- responsabilité du transporteur avant et après livraison
- responsabilité contractuelle du voiturier ou du commissionnaire en transport terrestre
- dommages aux marchandises en complément de la responsabilité contractuelle

SECAT ASSURANCE

Tél : 0820.300.118

Email : contact@secat-assurance.fr

Evènements garantis:

- garantie de base: casse, avaries et mouille, accidents caractérisés et incendie, manquants, influence de la température et erreur de manipulation...
- Clause Vol qui conjugue des exigences de simple bon sens avec la réalité du métier de transporteur
- dommages immatériels
- garantie avant et après livraison à l'égard des tiers et des préposés du transporteur

Les plus

- contrat adaptable aux besoins spécifiques de chaque transporteur
- souplesse d'une garantie Vol adaptées aux marchandises transportées
- service après-vente par des gestionnaires spécialisés
- garantie faute inexcusable de l'employeur incluse
- aucune surprime en cas d'activités internationales occasionnelles et/ou d'activité de commissionnaire en pointe de trafic

TRANSFRET | Formule intermédiaire*L'assurance du ou des véhicules de l'entreprise***Les garanties essentielles :**

- responsabilité civile circulation et fonctionnement
- les dommages subis par le véhicule: dommages par accident, actes de vandalisme, vol, incendie, dommages électriques, bris de glace
- la protection des droits de l'assuré: défense, recours

Les garanties optionnelles

- protection du conducteur: garantie corporelle du conducteur
- protection du véhicule: matériel, agencements professionnels et peintures publicitaires, accessoires et contenu privé du véhicule
- l'assistance: assistance aux personnes, dépannage, levage, remorquage, assistance aux véhicules légers, assistance panne 0 km des véhicules légers
- la protection des activités de l'assuré: immobilisation des véhicules, pertes financières, valeur majorée du véhicule, marchandises transportées pour propre compte

Les plus

- responsabilité fonctionnement incluse dans la RC Circulation
- garantie Incendie incluant les dommages électriques
- protection du patrimoine sur un plan financier et technique
- garantie disponibilité de l'outil de travail
- adaptation des tarifs
- assurance à la carte (par véhicule)
- mode de gestion prenant en compte les réalités de l'entreprise

En option

- garantie panne mécanique
- optiroad

L'assurance des marchandises transportées

L'assurance marchandises transportées préserve la relation commerciale du transporteur avec ses clients dans le cadre de sa RC Contractuelle à l'égard des marchandises

Principales garanties assurées

- responsabilité contractuelle du voiturier ou du commissionnaire en transport terrestre
- dommages aux marchandises en complément de la responsabilité contractuelle

évènements garantis:

- garantie de base: casse, avaries et mouille, accidents caractérisés et incendie, manquants, influence de la température et erreur de manipulation...
- Clause Vol qui conjugue des exigences de simple bon sens avec la réalité du métier de transporteur
- dommages immatériels

Les plus

- contrat adaptable aux besoins spécifiques de chaque transporteur
- souplesse d'une garantie Vol adaptées aux marchandises transportées
- service après-vente par des gestionnaires spécialisés
- aucune surprime en cas d'activités internationales occasionnelles et/ou d'activité de commissionnaire en pointe de trafic

| Formule de base

TRANSCAR

L'assurance du ou des véhicules de l'entreprise

Les garanties essentielles :

- responsabilité civile circulation et fonctionnement
- les dommages subis par le véhicule: dommages par accident, actes de vandalisme, vol, incendie, dommages électriques, bris de glace
- la protection des droits de l'assuré: défense, recours

Les garanties optionnelles

- protection du conducteur: garantie corporelle du conducteur
- protection du véhicule: matériel, agencements professionnels et peintures publicitaires, accessoires et contenu privé du véhicule
- l'assistance: assistance aux personnes, dépannage, levage, remorquage, assistance aux véhicules légers, assistance panne 0 km des véhicules légers
- la protection des activités de l'assuré: immobilisation des véhicules, pertes financières, valeur majorée du véhicule, marchandises transportées pour propre compte

Les plus

- responsabilité fonctionnement incluse dans la RC Circulation
- garantie Incendie incluant les dommages électriques
- protection du patrimoine sur un plan financier et technique
- garantie disponibilité de l'outil de travail
- adaptation des tarifs
- assurance à la carte (par véhicule)
- mode de gestion prenant en compte les réalités de l'entreprise

SECAT ASSURANCE

Tél : 0820.300.118

Email : contact@secat-assurance.fr

En option

- garantie panne mécanique
- optiroad

Géolocalisation

GEOLOCALISATION

Géolocalisation

La solution d'assurance flotte associée à un système de fleet management d'Orange, permet d'optimiser la gestion de son parc Cette innovation a pour objectif d'accompagner nos clients dans le développement de leur activité en leur permettant de disposer d'outils nécessaires à la diminution de leur risques et à la réduction des coûts.

Une gestion de flotte optimisée, des coûts maîtrisés

Cette offre est un service global fournissant toutes les informations utiles pour assurer la traçabilité et la gestion d'une flotte de véhicules d'entreprise.

- visibilité de la flotte de véhicules pour un suivi en temps réel de l'évolution de son activité
- gestion en temps réel des délais d'intervention, de livraison, les kilométrages inutiles, etc...
- création de rapports d'activité permettant d'analyser et d'exploiter l'activité sur une période donnée
- système d'immobilisation des véhicules pour se prémunir contre le vol (option)

Une gestion administrative facilitée

- gestion administrative des flottes facilitée: gestion des comptes utilisateurs, attribution de boîtier aux véhicules, affectation de conducteurs aux véhicules
- meilleure connaissance des kilomètres parcourus permettant d'améliorer la gestion de l'entretien des véhicules

Un service bénéfique pour l'environnement

- grâce à cette solution de gestion de flotte, les véhicules roulent de manière plus efficace. Les entreprises contribuent ainsi à réduire leurs émissions de CO2

Un tarif avantageux et dégressif en fonction du nombre de véhicules et de la durée d'engagement

l'assurance flotte d'entreprise est accessible à partir de 5 véhicules. Le coût de l'assurance est fonction du nombre de véhicules et des garanties choisies. L'outil de gestion des flottes Géolocalisation permettant de diminuer le taux de sinistralité, une réduction de 5% de la cotisation est appliquée à la souscription du contrat sous réserve d'un taux minimum d'équipement du parc de 60%. La solution de gestion de flotte d'Orange est accessible par abonnement grâce à un outil de gestion global comprenant un boîtier de géolocalisation et un service de gestion des flottes. Pour une durée moyenne de 36 mois, l'offre Fleet est disponible à partir de 29 € HT par véhicule et par mois (avec un tarif dégressif au-delà de 9 véhicules).

Géolocalisation, des arguments

- une solution globale de gestion de flotte clés en main
- gains de productivité, diminution de la sinistralité
- réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO2
- réduction de la prime d'assurance

SECAT ASSURANCE

Tél : 0820.300.118

Email : contact@secat-assurance.fr

| Garantie

RISK TRANS

Contrat d'Assurance Globale pour les Opérateurs de Transport

à qui s'adresse ce contrat ?

- à tous les opérateurs du Transport : voiturier, loueur de véhicules industriels avec chauffeur, coursier, déménageur

Quelles sont les garanties accordées par ce contrat ?

La Responsabilité civile à l'égard des donneurs d'ordre de l'assuré(clients de l'assuré)

- la RC Contractuelle
- protection du véhicule: matériel, agencements professionnels et peintures publicitaires, accessoires et contenu privé du véhicule
- la RC Professionnelle
garantie des dommages matériels et/ou immatériels subis par les clients de l'assuré du fait d'une mauvaise exécution ou de l'inexécution du contrat de transport
cette garantie est communément appelée "marchandises transportées"

La Responsabilité Civile à l'égard des Tiers et des Préposés

- possibilité de relever sa responsabilité contractuelle à hauteur d'une valeur déclarée(VD) ou d'Intérêts Spéciaux à la Livraison(DISL)

Les Dommages aux marchandises en cours de transport

- possibilité de garantir en AD VALOREM les ordres d'assurer

Les Dommages aux Biens, Bâtiments et matériels, Marchandises en dépôt

- possibilité de garantir soit sur le même contrat, soit en contrat annexe, les dommages d'Incendie, explosion, tempête, ouragan, grêle, dégâts des eaux, vol et d'autres risques atteignant les biens de l'assuré et/ou les marchandises qui lui sont confiées
- possibilité de garantir les **Pertes d'exploitation** suite à ces événements

La Faute Inexcusable de l'employeur vis-à-vis de ses préposés

Vos salariés

- garantie Individuelle accident
- garantie des effets personnels
- assistance

SECAT ASSURANCE

Tél : 0820.300.118

Email : contact@secat-assurance.fr